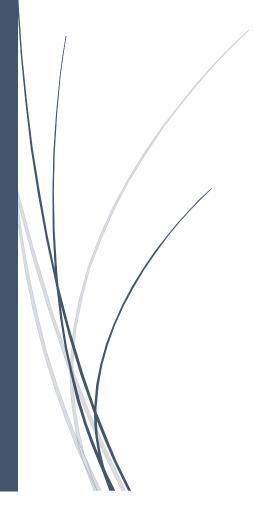
30/10/2020

Parcours Professionnel

Epreuve E6



Valentin BERT ECORIS

Table des matières

Introduction	1
Le dossier	1
Le tableau E6	
Le portfolio	
Parcours professionnel	
Epreuve	

Introduction

Cette épreuve dure 40 minutes devant une jury composé de 2 personnes. Elle se décompose en 2 parties :

- Echange basé sur le parcours pro
- Echange basé sur le patrimoine informatique

Cette épreuve prend appui sur le portfolio et le dossier.

Le dossier

Le dossier doit être remis en amont du BTS. Il doit contenir :

- Les attestations de stage ou de travail
- Le tableau de synthèse format A3
- Attestation de la réalité des activité et mission conduite par le candidat (intégré aux attestations)

Ce dossier sera analysé en amont pour vérifier sa conformité. Si le dossier n'est pas conforme, vous aurez un laps de temps préciser pour le rendre conforme. Si vous ne le rendez pas conforme, vous serrez interdit d'épreuve.

Le tableau E6

Le tableau est un tableau officiel et doit être signé par l'enseignant.

Le tableau est découpé en 3 parties :

- Situation professionnelle vécue en centre de formation
- Situation professionnelle vécue en stage de 1ère année
- Situation professionnelle vécue en stage de seconde année

Les colonnes, quant à elles, représentent les compétences mises en œuvre. Vous devez placer une croix aux compétences liées à vos situations professionnelles.

Toutes les compétences ne doivent pas être cochées. Seulement les 4 première compétences doivent être cochées obligatoirement. 5 points de pénalité par compétence obligatoire non cochée.

Le portfolio

Votre portfolio doit être en format numérique obligatoirement, généralement sous forme d'un site web. Vous trouverez facilement sur Internet des exemples d'étudiants ayant réalisé des portfolios les années antérieures.

Ce portfolio doit être le plus professionnel possible. Il est donc déconseillé de réaliser le site soimême, en « dur ».

Contenu : Le portfolio se présente comme une sorte de CV très détaillé.

Votre portfolio n'est normalement pas à rendre en avance, sauf demande du rectorat. Il servira du support lors de votre oral.

Parcours professionnel

Présentation détaillée de vos projets et missions professionnelles réalisées en entreprise où lors des cours. Attention, les TP et TD ne doivent pas être présents ici, mais votre plateforme E4 oui. Ne donnez pas non plus de réalisation personnelle ici, sauf si elle intègre le milieu professionnel.

Vous devez montrer que vous avez utilisé des outils et une méthodologie professionnelle (respect des normes et standards, utilisation d'IDE, utilisation de serveurs...).

Les compétences techniques acquises doivent être présentes et en lien avec vos situations professionnelles.

Vous devrez présenter le contexte d'acquisition de ces compétences. En d'autres termes, vous devez présenter les entreprises, réelles ou fictives dans lesquelles vous avez travaillé.

Il n'y a pas vraiment de bonne façon de présenter. C'est donc à vous de vous adapter en fonction de vos projets. Néanmoins, ce que je conseille :

- Présentation de l'entreprise si cela n'a pas été fait avant. Autrement, un rapide rappel du nom de la société et de ces productions.
- Présentation d'un point d'amélioration ou d'une faiblesse du SI de la société ou d'une société cliente.
- Analyse des solutions.
- Mise en place de la solution retenue avec description des éventuels problèmes/solutions rencontrés. état du SI une fois cette solution mise en place.
- Éventuelles propositions d'améliorations
- Compétences acquises lors de ce projet

Veille technologique

Le but de cette partie est de prouver que vous vous tenez informés de l'évolution des technologies dans votre domaine.

La veille technologique doit commencer dès la première année. Le jury se rendra compte si ce n'est pas le cas.

La veille techno doit être découpée en 2 parties :

- Un aspect général. Vous présenterez les dispositifs mis en place pour vous tenir informé (alerte par mail, flux RSS, forum, recherche...). Vous devez par la suite récupérer des articles, les trier et les classer les synthétiser et les dater.
- Un aspect spécialisé. Vous devez choisir un ou deux domaines maximums que vous détaillerez davantage. Vous pouvez montrer une mise en œuvre de cet aspect spécialisé. Justifier pourquoi vous avez voulu approfondir ce domaine en particulier.

Epreuve

L'épreuve dure 40 minutes et est découpée en 2 phases.

- Présentation de parcours professionnel
- Présentation des acquis dans le domaine du patrimoine informatique

Il sera proche de la forme d'un entretien d'embauche.

Il repose sur votre portfolio. Pas de diaporama durant cette épreuve!

Il s'agit d'un échange avec le jury. Il n'y a, normalement, pas de phase dédiée aux questions. Mais chaque jury va organiser l'oral comme il le souhaite.

Le jury sera composé d'un professeur d'informatique de votre spécialité et d'un professionnel ou à défaut d'un professeur d'économie.

Phase 1: parcours professionnel

L'intitulé exact est « Entretien sur le parcours de professionnalisation du candidat ». Il s'agit de présenter les compétences acquises et les contextes d'acquisition.

Phase 2 : Patrimoine informatique

L'intitulé exacte est « Entretien centré sur les compétences déclarées du candidats liées aux activités du processus de gestion du patrimoine informatique »

Il se décompose en :

- Exploitation des normes et standards (officiel ou données par l'entreprise)
- Veille Technologique
- Etude d'une technologie, d'un composant, d'un outil ou d'une méthode

Evaluation

Le Jury vous évolue sur plusieurs critère suivant 4 niveaux :

- Très insuffisant
- Insuffisant
- Bien

Très bien

Sont par exemple évalué dans la phase 1:

- La qualité de la présentation
- La pertinence de l'analyse critique du parcours de professionnalisation
- Variété des situations professionnel rencontré
- Degré de maîtrise des compétence évoluées (Tableau E6)

Sont par exemple évalué dans la phase 2 :

- Pertinence d'usage de la gestion de configuration
- Efficacité de l'organisation de la veille technologie
- Degré de maîtrise des compétence évoluées (Tableau E6)

Annexe 1 Grille d'évaluation

Épreuve ponctuelle Contrôle en cours	nctuelle Contrôle en cours de formation						
OPTION SISR OPTION SLAM							
NOM et prénom du candidat : N°	JURY	1:					
N° candidat : Da	ite :						
Critères d'évaluation		Très insuffisant	Insuffisant	Bien	Très bien		
Entretien centré sur le parcours de professionnalisa	tion						
Qualité de la présentation							
Pertinence de l'analyse critique du parcours de professionnalisation							
Variété des situations professionnelles rencontrées							
Degré de maîtrise des compétences évaluées relevant de la participa l'accompagnement de la mise en place d'un nouveau service et de l'ex							
		Not	e:		/10		
Entretien sur les compétences relevant du processus de gestion du pa	trimoi	ne info	rmat	ique			
Pertinence d'usage de la gestion des configurations							
Efficacité de l'organisation de la veille technologique au service de la construction compétences	on des						
Degré de maîtrise des compétences évaluées relevant du processus de informatique ³	gestic	on du p	oatrin	noine			
	'	Not	e :		/10		
Pénalités							
Absence de situation(s) professionnelle(s) exigée(s) par le référentiel ⁴							
Portefeuille de compétences inaccessible ⁵							
		Not	e:		/20		
Nom et signature des membres de la commission d'interrogation							